

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

01130 Nantua

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTEE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

IMPORTANT



AVALANCHE

 sur ma commune :

EXISTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

1 Risque technologique identifié :



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

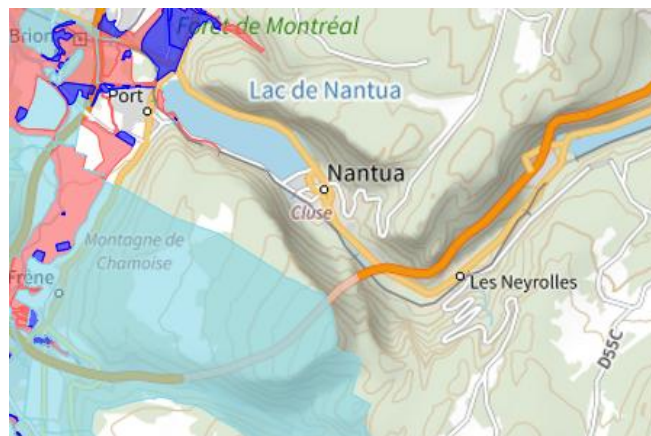
Risque d'inondation sur Nantua

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.
- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM01**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2119792A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2021	02/07/2021
INTX9210072A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/12/1991	29/03/1992
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/02/1990	23/03/1990
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/04/1983	24/06/1983

Risque d'inondation sur Nantua

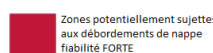
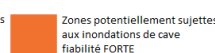
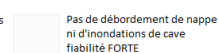
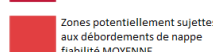
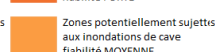
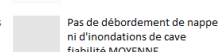
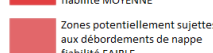
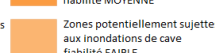
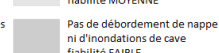
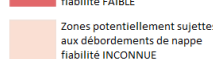
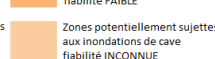
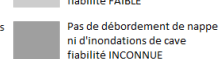
Risque de remontées de nappe sur Nantua

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

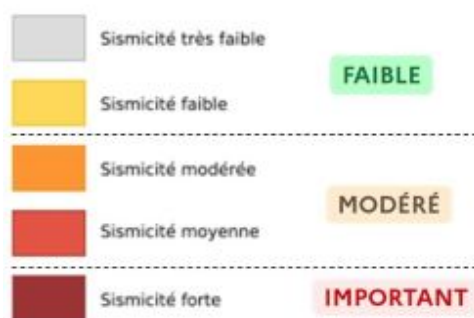
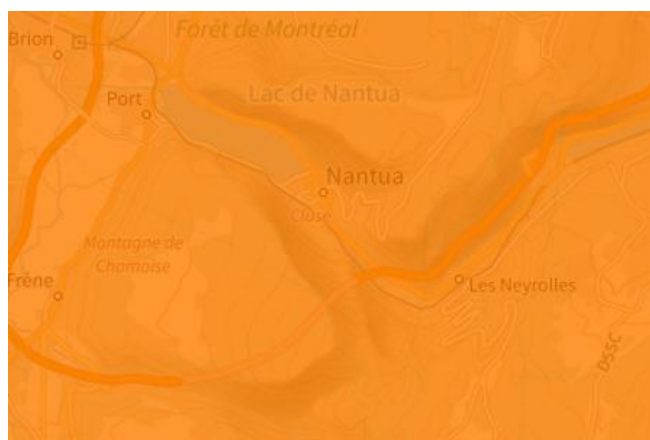
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Nantua

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM01

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Nantua

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

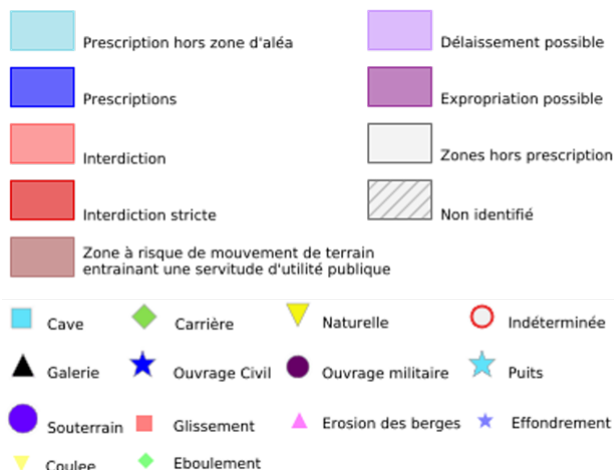
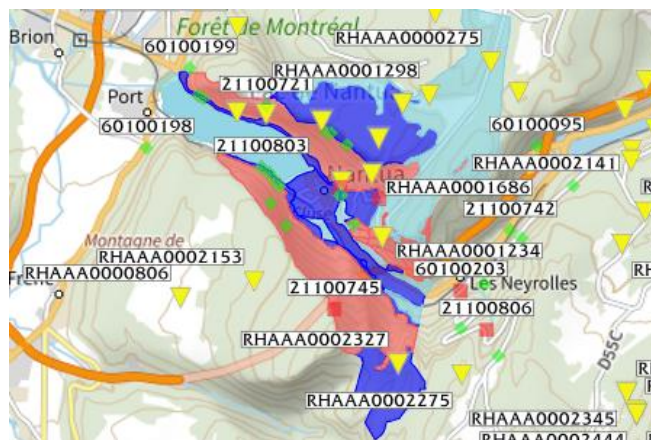
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



PPRN : PPR Mvts de terrain - Nantua (01DDT20100002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Mvts de terrain - Nantua a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

[Mouvement de terrain](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction

Date de prescription : 08/04/2010

Date d'approbation : 13/12/2010

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque de mouvements de terrain sur Nantua



DDRM : DDRM01

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Glissement de terrain

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Nantua

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque avalanche sur Nantua

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une avalanche est un déplacement rapide (10 à 350 km/h) d'une masse de neige sur une pente, provoqué par une rupture du manteau neigeux (neige plus mouillée, nouvelle chute de neige, surcharge par un skieur, explosion, etc.). Ce phénomène survient quand la neige est en quantité suffisante et de qualité favorable, sur une pente suffisante dans la zone de départ.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM01**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Avalanche](#)

Risque radon sur Nantua

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

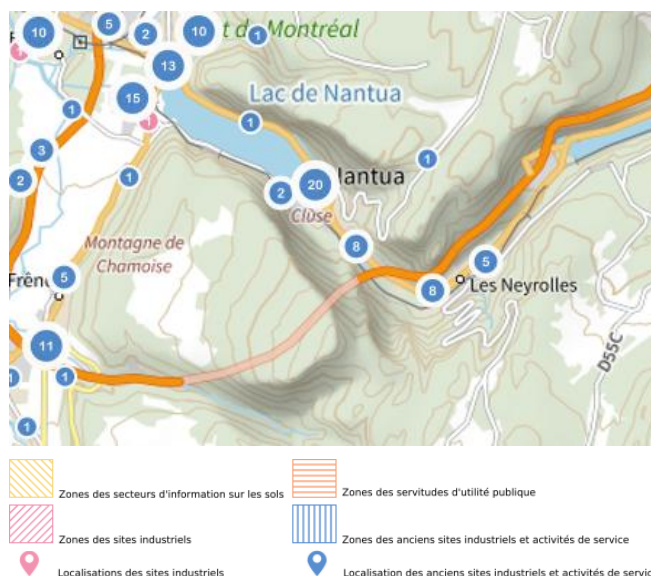
Risque de pollution des sols sur Nantua

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 43 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

22 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
21100721	Chute de blocs / Eboulement	la cascade de Palin
21100745	Glissement	Le Signal
21100746	Chute de blocs / Eboulement	Au Delà
21100747	Chute de blocs / Eboulement	Falaise des Fècles
21100748	Chute de blocs / Eboulement	Au-Delà
21100755	Chute de blocs / Eboulement	
21100756	Chute de blocs / Eboulement	
21100757	Chute de blocs / Eboulement	
21100758	Chute de blocs / Eboulement	
21100759	Chute de blocs / Eboulement	
21100760	Chute de blocs / Eboulement	
21100764	Chute de blocs / Eboulement	Zone du lac
21100767	Chute de blocs / Eboulement	
21100768	Chute de blocs / Eboulement	
21100799	Chute de blocs / Eboulement	les Fècles
21100800	Chute de blocs / Eboulement	les Fècles
21100803	Chute de blocs / Eboulement	
22300550	Chute de blocs / Eboulement	COLONNE
22300969	Chute de blocs / Eboulement	GRANDE ROCHE
60100200	Glissement	
60100201	Chute de blocs / Eboulement	
60100202	Glissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

11 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
RHAAA0000275	naturelle	Diaclase en bordure de la D 74
RHAAA0000379	naturelle	Exsurgence du Palin ou gr. du Palin
RHAAA0000637	naturelle	Gouffre de la Ferme de la Tour
RHAAA0001234	naturelle	Grotte de la Grande Fontaine ou de Fontaine Merveilleuse
RHAAA0001298	naturelle	Grotte de la Tour ou Grotte à Porto
RHAAA0001349	naturelle	Grotte de Maria Matre
RHAAA0001538	naturelle	Grotte des Saints
RHAAA0001686	naturelle	Grotte du Marteau ou du Mont
RHAAA0002001	naturelle	P 5
RHAAA0002275	naturelle	Trou de la Quille
RHAAA0002352	naturelle	Trou du pylone

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

43 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4267578	M.J. PLAST	En arrêt	
SSP4042329	"Garage du Lac" avec poste de	Indéterminé	
SSP4042328	"Central Garage"	Indéterminé	
SSP4042327	Borne de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4042326	Mécanicien avec poste de distribution	En arrêt	
SSP4042325	Mécanicien avec poste de distribution	Indéterminé	
SSP4042324	Vernissage et métallisation d'objets en	Indéterminé	
SSP4042323	Garage avec station service	En arrêt	
SSP4042322	Atelier de travail des plastiques	Indéterminé	
SSP4042321	Production de produits d'éclairage et de	Indéterminé	
SSP4042320	Station service "Relais de la Résidence"	Indéterminé	
SSP4042319	Transports routiers Automobiles	Indéterminé	
SSP4041712	dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4041711	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4041710	Transformation des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4041709	Fabrique de vernis à l'alcool, gras,	Indéterminé	
SSP4041708	Atelier de travail des matières plastique	Indéterminé	
SSP4041707	Stcokage de papiers avec distribution de	Indéterminé	
SSP4041706	Atelier de réparation avec desserte	En arrêt	
SSP4041705	Garage avec dépôt de carburant "Le	Indéterminé	
SSP4041704	Dépôt et fabrique d'objets en celluloïd,	Indéterminé	
SSP4041703	Café avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4041702	Transformation du plastique	Indéterminé	
SSP4041701	Atelier de teinture et dégraissage de	Indéterminé	
SSP4041700	Travail du plastique	Indéterminé	
SSP4041549	Fabrique d'allumettes	Indéterminé	
SSP4040354	Poste de distribution d'essence avec	Indéterminé	
SSP4040353	Dépôt de chiffons, peaux et métaux	Indéterminé	
SSP4040352	Mécanicien	Indéterminé	
SSP4040350	Atelier de travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4040349	Dépôt de carburants	Indéterminé	
SSP4040348	Garage	En arrêt	
SSP4038609	Dépôt de cuirs verts salés, suifs et peaux	Indéterminé	
SSP4038608	Dépôt de cuirs verts salés, suifs et peaux	Indéterminé	
SSP4038607	Dépôt de cuirs verts salés, suifs et peaux	Indéterminé	
SSP4038606	Dépôt de cuirs verts salés, de suifs et de	Indéterminé	
SSP4038605	Transformation de toutes matières	Indéterminé	
SSP4038603	Travail du plastique	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4038382	Garage de voitures avec dépôt	Indéterminé	
SSP4038381	Scierie	Indéterminé	
SSP4038380	Transformation des matières plastique	En arrêt	
SSP4038379	Fabrication de matériel pour laiterie et	Indéterminé	
SSP520356	SCI AM 2004	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

